

Le 25 mai 2016

16-54

Brampton change les règles d'entreposage des chariots à déchets

BRAMPTON, ON : aujourd'hui, la ville de Brampton a modifié l'arrêté municipal sur les normes des biens-fonds afin de l'assouplir pour permettre à certains résidants d'entreposer les chariots à déchets dans leur cour avant.

La modification s'applique aux chariots à déchets, aux chariots de recyclage et aux chariots de matières biologiques de la région de Peel, et a été introduite afin de répondre à des contraintes d'espace auxquelles font face principalement les résidants qui habitent des maisons en rangée. La majorité de ces habitations n'ont qu'une seule voie d'accès pour auto et un seul garage, aucune cour latérale et aucun accès à la cour arrière sinon en passant par l'intérieur de la maison. Sur ces propriétés, si le garage est utilisé pour une automobile et qu'il ne reste aucun autre espace, les résidants peuvent être autorisés à entreposer les chariots à déchets dans la cour avant adjacente au bâtiment.

Pour les résidants de maisons jumelées ou isolées, aucun changement n'est prévu dans l'arrêté municipal. Les chariots à déchets doivent être entreposés dans le garage, la cour latérale entre les maisons ou la cour arrière. Il n'est pas permis d'entreposer les chariots à déchets dans la cour avant, face à une rue.

Les nouvelles mesures de l'arrêté seront appliquées en fonction des plaintes. Les résidants peuvent appeler le 311 ou utiliser la rubrique « Signaler un problème » ("Report a Problem") de l'appli [Pingstreet](#). À la réception d'une plainte, les agents d'exécution de la loi se rendront sur place pour enquêter, éduquer les résidants et faire appliquer la mesure si nécessaire.

Citation

Nous avons écouté nos résidants et répondu à leurs préoccupations en ajustant raisonnablement l'arrêté municipal. Les nouveaux chariots à déchets sont une façon plus propre et plus écologique de gérer les rebuts et de maintenir des normes communautaires supérieures. La responsabilité est partagée et collaborer afin de préserver l'esthétique de nos quartiers est dans l'intérêt de chacun et essentiel à l'image qu'offre notre ville.

- *Martin Medeiros, conseiller régional, président du Comité des services à la Corporation.*

Liens associés

- [FAQ](#)

-30-

À propos de Brampton : neuvième ville en importance au Canada, Brampton célèbre sa population diversifiée qui représente 209 origines ethniques et 89 langues différentes. Les résidants et visiteurs de Brampton ont accès à des installations récréatives ultramodernes et à un des systèmes de transport les plus évolutifs au Canada. L'hôpital municipal de Brampton, inauguré en 2007, fait partie du William Osler Health System, un des plus importants hôpitaux communautaires au Canada. Pour plus de renseignements, visitez www.brampton.ca ou suivez @CityBrampton sur Twitter.

CONTACT MÉDIA

Natalie Stogdill
Coordonnatrice média
Ville de Brampton
[905-874-3654](tel:905-874-3654) | natalie.stogdill@brampton.ca